

Compte-rendu du Conseil Municipal du mardi 27 juin 2017

Excusé : FORGET Jean-François.

Absent : FLEURY Jacky.

12/14 présents

ÉCOLE 1

Le conseil d'école s'étant déroulé le mardi 20 juin dernier, un bilan du conseil est effectué.

- Informatique – voir pour acheter un nouvel ordinateur
- Espace jeux – voir pour intégrer un bac à sable
- Sol extérieur – voir pour refaire la peinture des limitations du terrain de jeu
- Cantine – un bilan du sondage a été fait et il est proposé, aux parents, une dégustation le mardi 4 juillet prochain (**32 parents sont inscrits**) à 19h00
- Effectifs à la rentrée – 150 enfants et 4 inscriptions à la rentrée du mois de janvier

ÉCOLE 2

Nous devons délibérer sur les achats d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur. Le devis, pour le moment, est 100 € au-dessus de notre budget. Nous allons renégocier et accepterons le devis conforme à notre budget.

Nous délibérons :

**Pour : 12
Contre : 00
Abstention : 00**

PERSONNEL 1

Un devis pour une formation concernant ÉVY nous est proposé. Il s'agit d'une semaine de formation à la préparation à la gestion d'une microentreprise. Le devis s'élève à 192 €. Nous proposons d'accepter tel qu'il est de notre devoir de proposer une formation avec ce genre de contrat d'État.

Nous délibérons :

**Pour : 12
Contre : 00
Abstention : 00**

PERSONNEL 2

Suite à la réforme des catégories de la fonction publique territoriale, la catégorie C est concernée. Cela intéresse 4 de nos agents : MANUELLA, FABIENNE, CÉCILE et EMMANUELLE.

Nous proposons de modifier les échelons et d'accepter leur avancement à compter du 1^{er} juillet. Normalement, cela devait être à partir du 1^{er} janvier dernier. Il n'y aura pas de rétroactivité.

Nous délibérons :

Pour : 12
Contre : 00
Abstention : 00

URBANISME 1

Rue de la mairie, nous devons choisir les numéros manquants des futures habitations. Nous proposons pour la famille ÉBRARD le n° 27 et le n°28 pour la famille DELAUNAY. Pour information, les logements AVENANT avaient été notifiés 26a, 26b, 26c et 26d.

Nous délibérons :

Pour : 12
Contre : 00
Abstention : 00

URBANISME 2

Nous devons délibérer concernant la préemption d'une maison en vente rue Océane. Il est proposé au Conseil de ne pas préempter.

Nous délibérons :

Pour : 12
Contre : 00
Abstention : 00

URBANISME 3

Il nous est demandé, au lieu-dit « Les grandes haies » de participer à un renforcement d'électrification. S'agissant d'un projet privatif et qu'il est situé à moins de 100 mètres de l'habitation, cela s'avère être du ressort du pétitionnaire. Nous proposons le refus. La somme s'élevait, par le biais de « Territoire d'Énergie », à 3900 €.

Le pétitionnaire a été prévenu.

Nous délibérons :

Pour : 12
Contre : 00
Abstention : 00

ARGENT DE POCHE

Nous proposons au Conseil d'accepter les 12 demandes des jeunes pour participer au chantier « argent de poche ».

À l'avenir et en raison du succès de cette opération, il nous faudra « gonfler » notre budget. Pour rappel, l'heure est payée 5 €. Nous n'avions budgété que 8 chantiers.

Nous délibérons :

**Pour : 12
Contre : 00
Abstention : 00**

ALSH - TARIFICATION

Nous proposons au Conseil les mêmes tarifs que les années précédentes, à savoir :

- Camp – 140 € et 135 € (en fonction des QF)
- Sortie ALSH – 5 €
- Veillée – 3 €
- Veillée nocturne – 5 €

Nous délibérons :

**Pour : 12
Contre : 00
Abstention : 00**

QUESTIONS DIVERSES

MARIAGE

Il y aura un mariage fin août. Qui souhaiterait le célébrer ? Grégory sera absent.

MAISON CHRÉTIEN

Nous allons contacter l'avocat, car le délai légal de recours est dépassé.

ÉGLISE

*Nous faisons un point sur les travaux. Il nous faut également voir pour l'Angélus. **Le défaut sur la lucarne est un défaut d'optique en raison de la rentrée de la pierre verticale. Quant au pignon, il sera bien recouvert sur son extrémité.***

SALLE COMMUNALE

Une demande a été faite pour une soirée en l'honneur d'un enfant handicapé. M. LEROUX a déjà loué à MAYENNE et nous sollicitera pour 2018 après la création imminente de l'association du petit NINO.

Prochain conseil le ? en juillet ? 2017